# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-10-74 004191

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE" TÉL. RENNES (99) 36-01-74
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
Sous-Régisseur de Recettes de la D. D. A. — Protection des Végétaux — C. C. P. RENNES 9404-94
280, rue de Fougères, 35000 RENNES

ABONNEMENT ANNUEL
30 F

ANNEXE AU BULLETIN N° 16 — 9 OCTOBRE 1974

## CHOU-FLEUR

### Pucerons cendrés

Malgré des conditions climatiques apparemment peu favorables à la multiplication des pucerons cendrés, ceux-ci se rencontrent cependant en grand nombre sur choux-fleurs.

Les attaques les plus importantes sont notées dans les cultures du Nord-Finistère et dans celles de la région de St MALO. Dans les Côtes du Nord, les pucerons cendrés ne sont généralement constatés de façon inquiétante que sur choux-fleurs tardifs.

Sur les plantes, ils se situent le plus souvent sur les feuilles du coeur. Dans cet endroit, particulièrement bien abrité, ils peuvent continuer à se multiplier malgré la mauvaise saison. Aussi, lors de la récolte, peut-on craindre d'en trouver encore, à la base des têtes, en nombre plus ou moins grand, ce qui risque de poser des problèmes lors de la commercialisation.

Compte-tenu de cette crainte, il est conseillé aux agriculteurs de bien examiner leurs parcelles afin de juger de l'opportunité d'un traitement en fonction de l'importance de l'infestation.

En raison de la fréquence des pluies au cours des dernières semaines, toutes les parcelles ne seront pas accessibles au matériel de traitement, mais chaque fois que cela sera possible, ne pas attendre pour intervenir lorsque des pucerons auront été observés sur les feuilles du coeur.

Pour obtenir une bonne efficacité, il sera indispensable de traiter par beau temps, le feuillage étant bien ressuyé. D'autre part, prévoir une vitesse d'avancement suffisamment lente pour que les feuilles du coeur soient bien "touchées" par la pulvérisation. Il faudra donc prévoir une quantité de bouillie à l'hectare suffisamment importante.

Enfin, les feuilles du chou-fleur retenant difficilement la bouillie pulvérisée du fait de leur cuticule cireuse, il sera indispensable d'adjoindre un mouillant à l'insecticide, celui-ci étant obligatoirement choisi parmi ceux autorisés sur cultures légumières (se reporter à la liste des pesticides homologués).

Par ailleurs, rappelons qu'il convient de respecter strictement les délais prescrits pour une matière active utilisée entre le dernier traitement et la récolte. Ces délais figurent dans la liste qui a été adressée en Avril.

.../...

P. 493

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

# UTILISATION DES HERBICIDES ET RISQUES POUR LES CULTURES SUIVANTES

## Désherbage des haricots et des pommes de terre de primeur : utilisation des urées substituées

### MISE AU POINT

Dans le bulletin nº 8 (annexe) du 22 mai 1974 et sous le titre, ci-dessus rappelé, nous avions indiqué, à la suite d'une confusion qui s'était produite dans nos informations, que l'emploi de l'Arésin Combi (monolinuron + dinosèbe) sur une culture de haricots ayant précédé celle d'une pomme de terre de primeur, avait occasionné sur cette dernière des accidents de végétation (jaunissements internervaires, nécroses du bord des feuilles, réduction importante de récolte).

En fait, les accidents de végétation constatés n'étaient pas imputables à l'Arésin Combi, mais à l'emploi, dans certains cas, d'une spécialité herbicide -non homologuée sur haricot- précédant une culture de pommes de terre, et dans un autre cas, d'une spécialité homologuée sur pommes de terre, mais vraisemblablement utilisée à trop forte dose.

Cette mise au point étant effectuée, il reste -comme nous l'indiquions dans notre bulletin du 22 mai- que les producteurs de haricots et de pommes de terre de la région primeuriste des Côtes du Nord doivent veiller à ne pas employer de façon systématique des herbicides persistants sur des cultures se succédant sur la même sole, qu'il leur est conseillé d'alterner les spécialités herbicides en fonction des groupes chimiques auxquels elles appartiennent et de les utiliser aux doses minimales.

## CONCOURS DE DETECTION DES PREMIERES TACHES DU MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

### LISTE DES PRIX ATTRIBUES EN 1974

Côtes du Nord

| | | |
|---|---|---|
| M. KERFORN Jean | - Plouisy | 50 F |
| M. GUILLOUX Jean | - Mur de Bretagne | 30 F |

Finistère

| | | |
|---|---|---|
| M. ABHERVE Jean | - Pleyber-Christ | 50 F |
| M. MAINGANT Guy | - Saint Ronan | 30 F |

Morbihan

| | | |
|---|---|---|
| M. LE RUYET Armand | - Le Sourn | 50 F |
| M. AUDIC Claude | - Pontivy | 30 F |

---

les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. PAITIER et G. CHARPENTIER

l'Ingénieur en Chef d'Agronomie Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Bretagne",

J. DELOUSTAL.

Dernière note : Bulletin nº 15 du 5 septembre 1974